

# La Gazette Astérienne

votre nouveau journal de proximité - deuxième numéro



## Édito



Chère Astérienne, Cher Astérien,

Allez hop, dans deux mois, nous surferons sur 2018 ! Quelle chance avons-nous eu, en 2017, de vivre à Saint-Astier. En effet, de nombreux événements ont traversé la vie de notre cité en douze mois et particulièrement la Félibrée, plus belle fête occitane du département.

Commencée en beauté par une cérémonie des vœux chaleureuse, 2017 nous promettait une multitude de changements. Et bien, promesses faites, promesses tenues ! 2017 se termine avec la suite de la métamorphose du quartier de la Fabrique. La destruction de l'ancienne salle de musculation, rue Courbet laisse place à la lumière et nous offre une vue exceptionnelle sur notre grand cluchié. L'imminence de la création du square place du Général de Gaulle générera un lieu de rencontre harmonieux pour l'ensemble des habitants et des visiteurs.

Dans le domaine culturel, la saison s'avère très prometteuse, mais surtout le jumelage avec Annone Veneto est en bonne voie. Nos amis italiens nous ont reçus chaleureusement et nous ont démontré qu'ils partageaient nos valeurs de solidarité, de tolérance et de convivialité.

Telle une évidence, l'ensemble de ces projets que nous portons avec fierté, nous devons les partager avec vous, toutes et tous, en temps réel, par le biais de nombreux supports de communication. Leur refonte les rend plus accessibles et attractifs et surtout moins onéreux pour la collectivité. Cela nous a permis d'être repérés pour participer aux Trophées de la Communication 2017.

Enfin, je me dois pour conclure de m'interroger sur l'avenir de la C.C.I.V.S. et son positionnement. Quoiqu'il en soit, soyez assurés que ce sont bien vos intérêts qui restent la priorité de l'équipe municipale majoritaire, bien au-delà des difficultés et des embûches rencontrées.

La remise en question est permanente, le souci du « bien faire » et la transparence guident quotidiennement nos pas. Saint-Astier est une ville où chaque acteur doit avoir une place de premier choix. La responsabilité des élus est, tout simplement, votre bien-être. Nous travaillons pour ça. Vive la vie.

Élisabeth MARTY

Maire de Saint-Astier  
Conseillère départementale  
Vice-présidente de la CCIIS

*éfanig*

## Ça s'est passé à Saint-Astier ... Les grands moments de la ville !



(1) Hommage aux gendarmes Joffre et Chollon - (2) Opération Nettoyons la nature ! - (3) Ouverture de la nouvelle saison culturelle - (4) Remise des prix du concours des maisons et façades fleuries - (5) Octobre Rose, lan-



cement des illuminations - (6) Signature du jumelage avec la ville d'Annone Veneto - (7) Le 180° comice agricole au Verdier à Saint-Astier - (8) Rencontre à la médiathèque avec Eric Dedeken - (9) Aménagement Quartier La



Fabrique : première étape, la salle de musculation disparaît - (10) Exposition Manceau au centre culturel La Fabrique - (11) Fête des associations et des nouveaux arrivants - (12) Octobre rose, journée d'action à Saint-Astier

## Vie pratique au quotidien

### BIEN VIEILLIR À SAINT-ASTIER !

Dans le cadre de son programme "Vieillir en bonne santé", l'agence française de santé publique œuvre pour l'acquisition de bonnes pratiques pour la protection de la santé chez les personnes de plus de 55 ans. Ce dispositif s'appuie sur des sujets primordiaux : alimentation, activité physique, prévention santé, vie affective et sociale, logement, permettant ainsi de favoriser le vieillissement actif des personnes.

Le Centre d'Action Sociale de Saint-Astier s'investit dans ce projet. Après un entretien avec la personne ou/et son entourage familial, une évaluation des points positifs et ceux restants à améliorer est réalisée. En fin d'échange, des recommandations sont fournies par le biais d'un support visuel ludique afin d'améliorer le quotidien de la personne.

Plus de renseignements auprès du CCAS au 05 53 02 42 97 et sur [bienvieillir.fr](http://bienvieillir.fr)

### LA RÉSIDENCE AUTONOMIE « LES PAVILLONS DES FORÊTS », À VOTRE SERVICE !



« Les Pavillons des forêts », établissement d'hébergement pour personnes âgées non dépendantes géré par le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Astier, compte 53 appartements de type T1 bis (34 m<sup>2</sup>) et un foyer restaurant.

Il peut accueillir les personnes autonomes à partir de 60 ans. Sont proposés aux résidents des services de restauration le midi, également les week-ends et jours fériés, de transport trois fois par semaine afin de les rapprocher des commerces du centre ville, ainsi que des animations diverses. Des actions de prévention sur la perte d'autonomie sont mises en place.

Cette offre de logement correspond à une réponse de proximité pour des personnes de conditions sociales diverses, fragilisées par l'âge ou l'isolement. Moyennant un loyer modéré de 315 €, la résidence présente les avantages d'un domicile privé en offrant des prestations de services adaptés et nécessaires lorsque les gestes de la vie quotidienne deviennent plus difficiles.

Pour tout renseignement sur des appartements disponibles, contactez les services du CCAS au 05 53 02 42 97 ou la mairie au 05 53 02 42 80.

### INFOS EXPRESSES : NAVETTE GRATUITE ET CHANGEMENT DE NOM DU CLUB DU 3<sup>E</sup> ÂGE

► Vous ne disposez pas d'un moyen de locomotion ? Pensez à la navette gratuite mise en place par la ville chaque jeudi pour vous rendre en centre-ville ou au marché. Attention réservation obligatoire auprès du CCAS au 05 53 02 42 97 jusqu'au mercredi midi, ouvert à tous.

► Le club du 3<sup>e</sup> âge change de nom et devient « Le bon accueil ». Rendez-vous pour des moments conviviaux à la salle des fêtes, tous les mercredis de 15h à 18h. Plus d'informations au 06 70 11 23 27.

## Les services de la ville à votre disposition

### LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : COMMENT ÇA MARCHE ?

Établissement public communal géré par un conseil d'administration, le CCAS est un moteur de la solidarité locale. En lien étroit avec les institutions publiques ou privées, il a pour but de lutter contre toutes les formes d'exclusion, de favoriser la cohésion sociale et de rechercher des réponses aux besoins exprimés par la population.

#### Les services du CCAS :

- Accompagnement des personnes âgées, handicapées ou fragilisées dans leur démarche
- Placement en établissement d'hébergement spécifique
- Intervention d'aide à domicile
- Constitution de dossier d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)
- Aide et orientation lors de difficultés administratives ou financières
- Actions collectives de prévention à destination du public bénéficiaire des minima sociaux, en lien avec les partenaires institutionnels (CAF et conseil départemental)
- Ateliers d'expression, de danse, de parentalité intitulés « Mon enfant, ma famille et moi » sont proposés aux familles isolées. Le CCAS assure la garde des enfants non scolarisés pendant ces temps d'échange.
- Aide à l'accès aux droits sociaux (relais CAF, demande de Couverture Maladie Universelle, carte de mobilité)
- Domiciliation des personnes sans adresse
- Instruction des demandes de Revenu de Solidarité Active (RSA)
- Demande de logements sociaux et mises à disposition d'offres du parc privé
- Gestion de la résidence autonomie « Les Pavillons des forêts »

## Dernières nouvelles

### LE CENTRE CULTUREL AFFICHE COMPLET !



Les places se sont vendues en un temps record : le nouveau talent de la chanson française, Gauvain Sers, a rempli la salle du centre culturel La Fabrique le mercredi 1<sup>er</sup> novembre. Après avoir séduit la France entière en première partie du chanteur Renaud, ce jeune auteur, compositeur

et interprète de 26 ans, originaire de la Creuse, a ravi les spectateurs venus au rendez-vous de ce concert unique en Dordogne. Et ce succès n'est pas le seul ! En trois semaines seulement 2217\* billets de cette nouvelle saison culturelle ont été vendus, soit déjà 25 187\* € de recettes ! (\*chiffres au 20 octobre, avant impression).

## Tribune d'expression

### Tribune de l'opposition

Concernant la Charte de jumelage entre Saint-Astier et Annone Venetto et suite à la délégation d'élus astériens qui s'est rendue en Octobre en Italie pour la signer, notre mairesse explique sur sa page Facebook, l'absence d'élus de l'opposition par le fait que nous nous sommes désintéressés à ce jumelage. Comme souvent, Mme Marty oublie, c'est bien pratique, une partie du « film » !

La réalité : lorsque ce projet de déplacement a été présenté lors d'un conseil municipal, nous avons proposé la participation d'un élu de l'opposition et à cela, on nous a répondu : on verra ! Evidemment, et c'est sans surprise, nous n'avons rien vu venir !!!

### Retour sur la gazette N° 1 : Projet communautaire et finances

Dans la première édition Mme le maire, comme à son habitude ne manque pas d'air ! Elle règle ses comptes avec la communauté de communes et fait la Leçon à la CCIVS, alors que de son côté elle n'applique pas pour la commune, ses précieux conseils d'économie.

Les dépenses fêtes et cérémonies, la saison culturelle et les frais de communication continuent de déraper : + 38% entre 2015 et 2016 et + 24 643 € soit +16,18% prévus entre 2016 et 2017. Bien sûr, la présentation des comptes, dans ce N° 1 de la gazette, ne fait pas apparaître le détail des dépenses et donc cette dérive financière !

Toujours dans cette première édition de la Gazette, notre maire affiche son choix communautaire en écrivant que « la Préfecture nous invite à rester en l'état et d'intégrer ni le grand Périgueux ou nous aurions toute notre place ni la communauté de communes de Mussidan ».

C'est de développement local et de notre avenir dont on parle, aussi nous disons que les Astériens doivent être informés et consultés. **Cette question ne mériterait-elle pas un référendum local ?**

Les élus de l'opposition : -Daniel BENOIST –Claudine BOISSEL -Alain BUGEAUD -Joëlle LAGORCE -Michel QUEILLE -Corine REBIERE -Paulette SIMON

**INFOS : LE CCAS EST OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 12H30 ET DE 13H30 À 17H, LE MERCREDI DE 9H À 12H30 - PERMANENCE JURIDIQUE LE 2<sup>E</sup> MERCREDI DE CHAQUE MOIS MAIRIE ANNEXE, 2 AVENUE JULES FERRY À SAINT-ASTIER - 05 53 02 42 97 - CCAS@SAINT-ASTIER.FR**

## État civil, à savoir !

### NOUVEAUTÉ ! LE PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ (PACS) DÉSORMAIS EN MAIRIE

Le PACS est un contrat de vie commune ouvert aux couples de même sexe ou de sexes différents. Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017, vous pouvez enregistrer votre PACS, sur rendez-vous, à la mairie de la commune dans laquelle vous résidez, ou auprès d'un notaire. Vous devez vous présenter, en personne et ensemble, avec une convention remplie et les documents annexes correspondants à votre situation.

Plus d'informations et modèles de convention à retrouver sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ou auprès du service État-civil de la mairie au 05 53 02 42 80.

### CARTES NATIONALES IDENTITÉ ET PASSEPORTS

Pour toute demande de passeports et cartes nationales d'identité, vous pouvez vous présenter à l'accueil de la mairie aux horaires suivants :

- les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h
- le samedi de 10h à 11h15

Dans un souci de maintien du service public, Saint-Astier étant l'une des seules communes de la Vallée de l'Isle où aucune prise de rendez-vous n'est nécessaire, le délai d'attente sur place varie en fonction de l'affluence. **Afin de faciliter vos démarches et diminuer le temps d'attente, il est fortement conseillé de procéder à une pré-demande en ligne sur le site [service-public.fr](http://www.service-public.fr) rubrique particuliers/vosdroits. Attention, aucune carte nationale d'identité et passeport ne seront délivrés le mardi !**

**À partir du 1<sup>er</sup> novembre, toutes les démarches concernant les permis de conduire et les certificats d'immatriculation d'un véhicule sont uniquement à effectuer sur internet. Plus de renseignements sur [www.media.interieur.gouv.fr/demarches](http://www.media.interieur.gouv.fr/demarches)**

## Saint-Astier, ville fleurie !

### 2017, UNE ANNÉE RICHE EN ÉVÉNEMENTS

#### Concours des « villes et villages fleuris édition 2017 »

Lors de son passage sur la ville, le jury du concours des « villes et villages fleuris édition 2017 » a félicité la municipalité pour sa préparation en vue de l'obtention d'une première fleur. En effet, un travail conséquent de recensement des espaces verts, et de leur traitement, lui a été présenté.

L'œil du jury s'est posé sur : la présence de vivaces, les techniques de gestion du fleurissement, la biodiversité, la participation des habitants et des associations, notamment à travers les matinales de quartier, le concours des maisons et façades fleuries, ou encore l'implication de chacun dans la gestion des espaces verts publics. Notre cité, qui a déjà un 1<sup>er</sup> prix des villes et villages fleuris de plus de 5000 habitants, sera peut-être une nouvelle fois récompensée !

#### Concours des « maisons et façades fleuries édition 2017 »

Les participants du concours des maisons et façades fleuries ont reçu leur prix le dimanche 15 octobre : soit deux sauges chez Ast'vert, soit des bulbes ou des camélias pour les premiers prix. Le jury les retrouvera sûrement dans les jardins l'année prochaine ! Un grand merci pour la participation des commerçants et particulièrement Ast'vert et Fleurs Perlées.

#### Opération « Nettoyons la Nature »

L'opération « Nettoyons la Nature » menée en partenariat avec le centre commercial E.Leclerc a rassemblé, dimanche 24 septembre, bénévoles et amoureux du grand air pour un nettoyage d'automne géant ! L'occasion de signer la convention qui lie désormais la ville de Saint-Astier au Syndicat Mixte des Berges de l'Isle, pour la gestion de l'îlot du Pontet.



## Jumelage

### SAINT-ASTIER À L'ITALIENNE !



Le jumelage avec la ville d'Annone Veneto se concrétise ! Afin d'être valide, une charte de jumelage doit être signée en deux temps : chaque partie la ratifie en effet dans son pays d'origine. C'est dans ce cadre qu'une délégation composée d'Elisabeth Marty, maire de Saint-Astier, accompagnée de Johnny Vilain, adjoint

à la culture, Nathalie Deschamp, et Alain Depis, élus, ainsi que Madame Depis vice-présidente du comité de jumelage, s'est rendue en territoire transalpin.

« De l'union des libertés dans la fraternité des peuples, naîtra la sympathie des âmes » avait dit V. Hugo au Congrès de la paix de 1849, déjà précurseur d'un idéal européen. Par l'échange, la confrontation de point de vue, le développement d'idées mais aussi d'amitiés, Saint-Astier comme les 6 243 villes de France jumelées avec des cités européennes, œuvre aujourd'hui par ce jumelage à ce grand projet puisque, encore et toujours, l'entente des peuples reste un sujet d'actualité...

## Trois questions à ...

**Monique Rondreux, adjointe déléguée à l'embellissement de la ville, à l'environnement, aux marchés et au monde agricole et conseillère communautaire**



### Quelles sont les grandes orientations poursuivies par la municipalité concernant la gestion des espaces verts ?

« Depuis juin 2015, l'adoption de la charte zéro herbicide a entraîné de nombreuses modifications dans la gestion des espaces verts. Plus aucun désherbant n'est utilisé, ce qui implique un désherbage manuel du cœur de ville et un fauchage des trottoirs alentours (RD41 par exemple) ainsi qu'une prise de conscience de chaque habitant. L'enherbement du cimetière comme le fauchage tardif découlent également de cette nouvelle gestion, plus responsable pour l'environnement. »

### Qui participe à l'embellissement de la ville ?

« Les services techniques de la ville fleurissent et entretiennent les boulevards Mallebay et De Lattre de Tassigny, les six entrées de ville, les espaces mairie, écoles, halle, petit pré, le cimetière, les villages et l'ensemble des sites sportifs. La place du Périgord est entièrement entretenue par l'association d'insertion OSÉA. La participation des habitants et des commerçants est pour nous primordiale. Dans le centre-ville, beaucoup d'entre eux participent à l'embellissement général de notre commune et garnissent régulièrement les jardinières mises à leur disposition. De nombreux habitants amènent également de nouvelles couleurs, que ce soit en travaillant un beau jardin, une devanture d'immeuble, une porte, un pied d'arbre dans la rue ou bien tout un quartier ! Pour les remercier, le concours des maisons et façades fleuries est organisé chaque année. Plus qu'un concours, c'est une action citoyenne, un moment d'échanges et de partages, où chacun a sa place. »

### Et en 2018 ?

« Un des projet phare est bien entendu la rénovation du quartier La Fabrique avec la création d'un square et l'aménagement de parkings préservant ainsi la vitalité du bourg-centre et la continuité de l'embellissement de la ville. Une plaque « J'aime ma ville, je la fleuris ! » sera offerte à tous les commerçants, les particuliers et les entreprises qui participeront à nos côtés à la mise en valeur de notre commune. Comme la nature, les beaux projets poussent avec le temps ! »

# Attention travaux ! Attention travaux ! Attention travaux ! Attention

## RÉAMENAGEMENT DU QUARTIER DE LA FABRIQUE : RENCONTRE AVEC ÉMILIE CHAGNON, PAYSAGISTE-CONCEPTRICE EN CHARGE DU PROJET



Installée depuis 11 ans à Léguillac-de-l'Auche, après des études à l'école de Versailles, Emilie Chagnon avait depuis longtemps à cœur d'œuvrer pour Saint-Astier, sa commune limitrophe. « Mon métier consiste à élaborer des projets mais également à suivre leur réalisation concrète. Je travaille seule mais m'entoure régulièrement d'urbanistes, géomètres, architectes ou bureaux d'études pour répondre aux marchés publics. Continuer sur la lignée de la rénovation du centre historique de Saint-Astier, en réaménageant désormais son cœur culturel, m'apporte la satisfaction de travailler dans un lieu aimé et pratiqué tous les jours ». Mise en valeur du patrimoine bâti ou naturel, cœurs de bourg en secteur sauvegardé, jardins et baignades naturelles, Emilie Chagnon exerce avec passion ce métier qui mêle art et science mais impose aussi d'anticiper l'entretien des espaces pour les gestionnaires de terrain.

### Le quartier de la Fabrique : une rénovation en trois temps

En plus de la valorisation de l'image de notre ville, ce projet a pour but d'accentuer et de préserver les atouts du bourg-centre. Il s'inscrit dans la dynamique de la commune en tant que chef-lieu de canton, siège social de la C.C.I.V.S. et offrira aux habitants un nouveau lieu de vie.

Grâce aux 137 places de parking (dont 37 nouvellement créées), les usagers pourront accéder à pied, sans contrainte de stationnement, aux commerces, à la grande distribution, au marché classé 3<sup>e</sup> du département, aux différents services publics (mairie, CCAS, centre culturel, médiathèque, école, maison de la petite enfance...), aux équipements de santé et sportifs et à plusieurs associations.

Une bonne cohabitation piéton/voiture sera assurée par des signaux de mixité, une zone 30, un respect des normes de confort et de sécurité.

### Phase 1 : mission locale et parking paysager

Cet automne une rampe d'accès pour Personnes à Mobilité Réduite (PMR) sera implantée devant ce bâtiment dédié à l'aide aux jeunes. La destruction de l'ancienne salle de musculation laissera place à 24 stationnements végétalisés et ombragés. Des dalles alvéolaires permettront à l'eau de s'infiltrer directement dans le sol pour une réduction des écoulements en aval.

### Phase 2 : le square, un espace de convivialité

Sa vocation d'espace récréatif sera renforcée par le centre culturel dont il prolongera les activités festives, artistiques et associatives.

Le vert dominera dans cet espace engazonné entouré d'arbres et de massifs aux sentiers entrelacés.

Au beau milieu du jardin, des structures en acier mises en lumière seront colonisées par des lianes fleuries. Dans ce recoin de nature accueillant une fontaine manuelle, écoliers, promeneurs ou vacanciers pourront se délasser.

La rue Courbet au gabarit rétréci accueillera un arrêt formalisé Bus/livraisons permettant la desserte de la Fabrique par tous ses utilisateurs.

### Phase 3 – Resurfaçage de la place Général de Gaulle

Une intervention légère est prévue pour cette aire de stationnement dégagée vouée aux grandes manifestations (marchés, cirques, festivals, animations sportives).

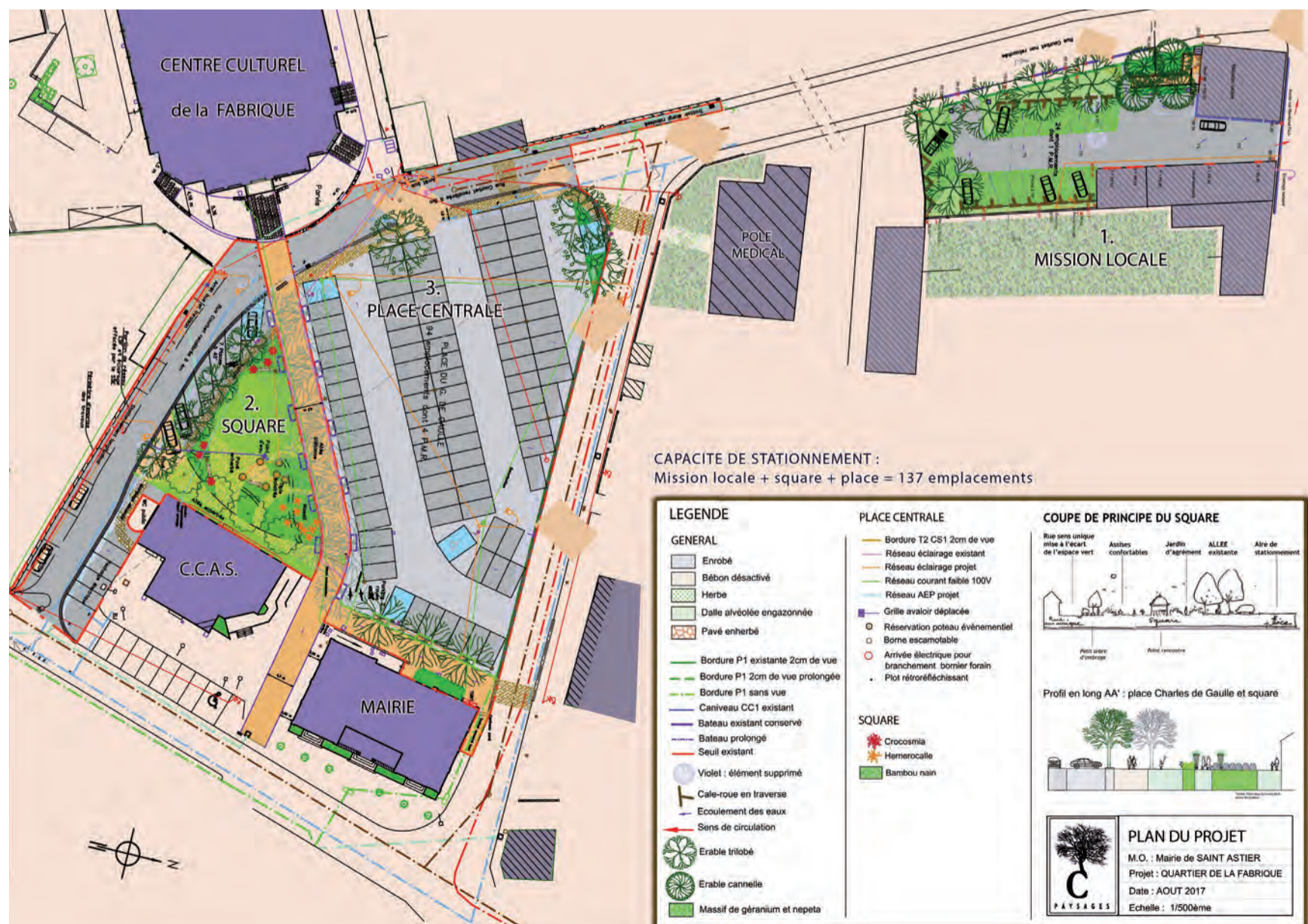
Le revêtement neuf s'accompagnera d'un tracé plus rationnel et comportera peu de mobilier pour permettre l'amplitude des manœuvres. Pour habiller l'esplanade, quelques arbres et un éclairage d'ensemble supportant aussi la fonction de sonorisation et vidéoprotection.

La grande allée de la Fabrique sera prolongée derrière la mairie et assortie d'un parking dédié aux transports doux (2 roues).

Enfin, un travail de marquage au sol autour de la place permettra d'alerter la vigilance du conducteur pour qu'il adopte naturellement une conduite apaisée. Le cheminement piéton en face du centre culturel sera décoré de motifs comme préambule à d'autres modes d'expression de la ville et ses habitants.

Suite à un appel d'avis public à la concurrence, l'entreprise Christian Jean, seule candidate, effectuera l'ensemble des travaux. Elle sous-traitera avec l'entreprise Colas.

Retrouvez le travail d'Émilie Chagnon sur son site internet : [cpaysages24](http://cpaysages24.com)



# Attention travaux ! Attention travaux ! Attention travaux ! Attention travaux !

## LA RUE NUMA GADAUD, UN CHANTIER EN COURS

Les travaux de réparation de la RD43 (rue Numa GADAUD) débutent le lundi 6 novembre et ce jusqu'à la fin janvier 2018 en fonction des conditions météorologiques.

La première phase de travaux, sous maîtrise d'ouvrage départementale, concernera la reprise de la berge de l'Isle et son confortement ainsi que les remblais de la chaussée, et ce jusqu'à la mi-décembre.

Précédemment, un huissier mandaté par l'entreprise DSM, titulaire du marché, est intervenu durant les semaines 43 et 44 (entre le 23 octobre et le 3 novembre), afin de faire un état des lieux des propriétés riveraines au chantier.

Une fois cette phase de chantier terminée, la suite des réparations de la route consistera à la réalisation d'un mur de soutènement pour maintenir la chaussée, côté rivière et la reconstruction de la chaussée.



Isle Vern Salembre  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
www.ccivs.fr

PLUi-H

## RÉUNION PUBLIQUE

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)  
Présentation du projet d'Aménagement  
et de Développement durables (PADD)

MERCREDI 15 NOVEMBRE  
18H30  
salle des fêtes de CHANTERAC

MERCREDI 8 NOVEMBRE  
18H30  
salle des fêtes de ST-ASTIER

MARDI 7 NOVEMBRE  
18H30  
salle des fêtes de GRIGNOLS

JEUDI 16 NOVEMBRE  
18H30  
centre multimédia de NEUVIC

## Infos travaux voirie

Plusieurs travaux de voirie sont programmés par la C.C.I.V.S. jusqu'à la fin de l'année 2017 à Saint-Astier. Les zones concernées sont : ZA La Borie, l'allée des Meuniers, les trottoirs à Gimel, le Brouillaud, la rue Mendès France, Tamarelle, Merlan du Puy, le trottoir gauche rue des Piqueurs, le chemin Les Guignassous.

Plus d'informations auprès des services de la C.C.I.V.S. au 05 53 03 45 82 et sur le site [www.ccivs.fr](http://www.ccivs.fr)

## DES ENTREPRISES LOCALES AU SERVICE DES ASTÉRIENS



En France, la commande publique est strictement encadrée par la loi : il existe en effet une réglementation des marchés publics qui regroupe les différentes règles de mise en concurrence. Pour réaliser des travaux plusieurs entreprises doivent être consultées. Dans ce cadre, la ville de Saint-Astier a bien évidemment à cœur, dans la mesure où la nature et le coût des travaux le permet, de travailler avec des entreprises locales. Pour cela, la commune s'appuie sur le volet de développement durable. Par conséquent, les entreprises locales qui disposent de technologies adéquates et qui ont une meilleure connaissance des questions environnementales sur leur territoire peuvent être retenues. C'est le cas pour plusieurs réfections, dont vous trouverez le détail ci-dessous.



Des rénovations antérieures à la mission locale avaient été effectuées en 2016 par l'AFPA, centre de formation professionnelle pour adultes situé à Boulazac, en plâtrerie, peinture, pose de revêtements muraux et sols, rénovation électricité et plomberie. Les entreprises Marty Énergie de Périgueux, Fouloubey de Neuvic sur l'Isle, DS Menuiserie de Boulazac, ont finalisé les derniers travaux de rénovation sur ce site. Les fenêtres bois ont été remplacées par des huisseries en aluminium gris clair et 17 nouveaux radiateurs à eau, moins énergivores ont été installés (1).



L'entreprise périgourdine Greco Blondi de Montignac, spécialisée dans le désamiantage, a pris en charge la destruction et l'évacuation de l'ancienne salle de musculation laissant ainsi place nette pour le projet du futur parking (2).

La société Astérienne JB Décoration a repeint les volets de

l'annexe mairie, alors que l'aménagement du futur square derrière ce même bâtiment sera mis en œuvre par la paysagiste-conceptrice Émilie Chagnon de Léguillac de l'Auche (voir ci-contre).

Les vasques le long du centre culturel, ont été repeintes aux couleurs de la bâtisse par M. Mickaël Garret (3), entrepreneur à Saint-Astier, alors que l'achat et l'installation de la sonorisation de la salle en vue de la professionnalisation des spectacles de La Fabrique s'est vu attribué, après appel d'offre à la société SCENOPOLE de Milhac-d'Auberoche.

L'entreprise de terrassement d'Annesse et Beaulieu, Jean Christian, a eu pour tâche l'aménagement extérieur du parvis de la Fabrique et la création de la liaison douce, fleurie par le paysagiste Serra de Notre-Dame-de-Sanilhac.

La remise en état de l'éclairage des courts de tennis a été réalisée par l'entreprise SPIE ELEC, de Razac-sur-l'Isle alors que les agents du service technique amorçaient la réalisation d'une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite, d'un parking en castine, permettant le stationnement de plusieurs voitures et la pose d'enrochement afin de sécuriser l'accès aux courts de tennis.

Au quotidien, la municipalité travaille avec le tissu économique astérien comme l'imprimerie IOTA, AST'VERT, LOC'ASTER, TJ motoculture, garage SÉAUT, l'hypermarché E.Leclerc, la Saur, les commerces de bouche, les fleuristes, Point P Matériaux, Au Bon Cordonnier, SARL Garnaud, les centres de contrôles techniques, la clinique vétérinaire, le pressing Press Astier, SDI 24, RMPB, ASO machine agricole, les maraîchers ...

## Octobre rose

### OCTOBRE ROSE : MERCI POUR VOTRE ENGAGEMENT !

Engagée depuis 2014 à Saint-Astier, la journée de soutien à Octobre Rose mobilise les Astériennes comme les Astériens pour le dépistage et la lutte contre le cancer du sein. En 2017, de nombreux participants étaient présents, tous vêtus de rose, pour la randonnée, la tombola, ou encore les ateliers et le lâcher de ballons, organisés par la ville, en partenariat avec le Comité Féminin Dordogne et la CAMI. Vitrines, mise en place d'un produit rose, dont une partie de la vente a été reversée à Octobre Rose, et création d'un buste en chocolat ont été réalisés par les commerçants de la ville. Un grand merci à eux !

Mis en place depuis 1992, Octobre Rose permet de sensibiliser les femmes autour de la question du cancer du sein. 1 femme sur 8 risque de développer ce type de cancer. Grâce aux actions de prévention, le dépistage précoce permet de sauver chaque année des milliers de vie. Détecter tôt pour mieux soigner, identifier les signes d'alerte en réalisant un examen clinique régulier peut tout changer !

Plus d'informations sur [www.e-cancer.fr](http://www.e-cancer.fr) ou à l'accueil de votre mairie, où une documentation est à votre disposition.



## Sécurité routière

### MIEUX VAUT ARRIVER EN RETARD

#### QUE MOURIR EN AVANCE !

Mais pourquoi les panneaux de limitation de vitesse, écrite en noir sur fond blanc et cerclée de rouge, n'ont-ils aucune indication d'unité ?

**ET NON LA VITESSE N'EST PAS INDIQUÉE EN Mètres/Seconde MAIS BIEN EN KiloMètres/Heure !!!!!!!!!!!!!!!**

Cette méprise irresponsable chez certains conducteurs engendre de fâcheux désagréments voire des drames auprès des riverains : un ballon qui traverse suivi d'un enfant, passage d'un animal familier ...

Face à cette incivilité, la municipalité souhaite prévenir les « chauffards », qu'en accord avec la préfecture, les contrôles radars seront renforcés de manière inopinée.

**Conducteurs de carrioles, charrettes ou tout autres brouettes et attelages à moteur : un petit retard vaut bien mieux qu'une mort en sursis !**



## Ils agissent à Saint-Astier



### LA CAMPAGNE D'HIVER DES RESTOS DU COEUR DÉBUTE À SAINT-ASTIER

Fondés par Coluche en 1985, les Restos du Cœur, association loi de 1901 reconnue d'utilité publique sous le nom officiel de « les Restaurants du Cœur – les Relais du Cœur » ont pour but « d'aider et d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes ». À Saint-Astier, une permanence locale permet aux plus fragiles de bénéficier de ce dispositif, hiver comme été. Rencontre avec M. Bit-Mignon, responsable du centre sur la commune.

« La ville de Saint-Astier apporte une aide précieuse à notre association, en mettant à sa disposition un local ainsi qu'une aide logistique, comme des transports, nous permettant d'aller chercher les denrées alimentaires au centre départemental situé à Coulounieix-Chamiers. » Pendant l'été, une permanence est organisée un mercredi par mois, de 14h à 16h. Durant la période hivernale, de fin novembre à fin mars, ce sont deux permanences qui ont lieu chaque semaine, le jeudi et le vendredi de 14h à 16h. « Pour bénéficier de l'aide apportée par les Restos du Cœur, les personnes en difficultés financières ou détresse sociale doivent se rapprocher du CCAS ou nous contacter directement. Leurs conditions de ressources et de charges seront alors étudiées préalablement à une éventuelle inscription. Pour la campagne d'hiver qui débute prochainement, les demandes seront examinées courant novembre. »

Produits surgelés, conserves, féculents, laitages et fromages et même douceurs sucrées offertes par les commerçants de la ville sont ainsi distribués aux plus démunis. « Deux campagnes de collecte ont lieu par an, au printemps et à l'automne, dans les deux supermarchés, Lidl et E. Leclerc, de Saint-Astier, qui nous accueillent avec beaucoup de gentillesse. Nous sommes une vingtaine de bénévoles dans l'association mais ces jours de collecte, des « bénévoles d'un jour », bénéficiaires pour la plupart des Restos du Cœur, viennent nous aider avec plaisir. » Dons de particuliers, appels à bénévoles pour la tenue des permanences ou la distribution : l'association accueille toutes les bonnes volontés à bras ouverts !

Pour aller à leur rencontre rien de plus simple : contactez le 05 53 54 26 80, envoyez un mail à l'adresse [ad24.siege@restosducoeur.org](mailto:ad24.siege@restosducoeur.org) ou rendez-vous directement rue Lagrange-Chancel à Saint-Astier lors des permanences.

Pour en savoir plus sur les Restos du Cœur, faire un don ou devenir bénévole, vous pouvez consulter le site [www.restosducoeur.org](http://www.restosducoeur.org). S'engager c'est permettre à l'association de continuer à bénéficier de soutien tout au long de l'année pour assurer ses missions sociales d'aide à la personne. Aujourd'hui plus que jamais, la recherche de ressources complémentaires est devenue une priorité.

# Zoom sur les villages et leur(s) référent(s)



6 : Jévah  
Marithé Gasquet  
et Claude Patoureau



7 : Le Roudier  
Lucien Zoller



8 : Ferrière  
Guy Lachaize et  
Hubert Penchaud



9 : La Mouline  
référent en cours



10 : Le Roc  
Janine Rué



11 : Le Verdier  
Alain Eytier



12 : Beaulieu  
référent en cours



13 : La Jaurie  
Alain Droillard  
Jean-Yves Simonnet



14 : Leybarie  
Claude  
Mazières



15 : Fontaneau  
Bernard Bordier



16 : Rougerie  
Bernard Rousselet



17 : Puy-Ferrat  
Danielle et  
Jean-Michel Ansel



1 : Le Puy de Merland  
Jean-Luc Dupuy



2 : Le Nicoulou  
Philippe Delaval



3 : Tamarelle  
Marie Eliez



4 : L'Eperon  
Hervé Seignette



5 : La Borie  
Jean-Marie Guillon



17 : Puy-Ferrat  
Geneviève Raynaud



18 : Le Fournet  
Valentin Dunon



19 : Les Fours  
Marie-France Becker



## Noël se prépare ... en attendant la Fête de la Lumière !



### JUSQU'AU LANCEMENT DE CETTE GRANDE SOIRÉE, RÉALISEZ LES PROCHAINS DÉCORS DE NOËL EN TOUTE CONVIVIALITÉ

Cartons, papier doré, nœuds, ciseaux, scotch, ruban... après la Félibrée, de nombreux bénévoles sont prêts à reprendre du service pour la confection des décorations de Noël !

Chacun est invité à se présenter à la maison de la Félibrée pour participer à ce joyeux travail de préparation des fêtes de fin d'année. Ouverts depuis le lundi 30 octobre, les ateliers ont lieu chaque samedi et dimanche de 15h à 18h jusqu'au 8 décembre.

Il sera ensuite temps de lancer les festivités en retrouvant la traditionnelle Fête de la Lumière ! Rapidement imposée depuis 2014 comme l'un des temps forts de la ville, ce rendez-vous festif, visuel et familial au cœur de l'hiver réserve encore cette année bien des surprises. Au programme de ce samedi 9 décembre : spectacle et déambulations de feu, nouveautés 2017, concert, illumination des bâtiments et danses précéderont le lancement des illuminations électriques de Noël (programme complet ci-dessous).

L'occasion de se retrouver ensuite autour d'un vin chaud et de marrons grillés offerts par la ville, dans le décor magique des fêtes de fin d'année, préparé par les bénévoles et les services de la ville.

17h : concert orgue et chant à l'église «TEA FOR TWO DUO» avec Natalia Ardis (chant) et Rémi Collin (orgue). Au programme : comédies musicales de Broadway, negro spirituals, Noëls du Monde et Noëls Jazz... en partenariat avec les Amis de l'orgue.

18h : éclairage à la bougie du centre-ville, projections de la Cie CHAP' DE LUNE, parade de feu SmoG de la Cie FARTFEULU (69), spectacle de danse de l'association périgourdine SOHALIA TRIBALE avec la Tribu NAGASHAM-KA et HEIWA TRIBE.

19h30 : spectacle de feu MécanisM par la Cie FARFEULU L'art du feu et échassiers farfelus façon de Tim Burton. À l'issue du spectacle, lancement des illuminations électriques de Noël et moment convivial autour d'un vin chaud et de marrons grillés offerts, en attendant la cérémonie des vœux prévue le 13 janvier 2018.

# Samedi 9 décembre

# Fête de la Lumière

## À partir de 17h

Programme complet à découvrir  
en page 7 de votre Gazette Astérienne

© Valérie Lamblin